

APPEL À CANDIDATURE

FORMATION + APPRENTISSAGE + ALTERNANCE

PRIX FRANCO-ALLEMAND

Avenir
2021
Professionnel



Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie

OFAJ
DFJW

PRO
TANDEM

→ Descriptif

A l'initiative de trois partenaires historiques, l'AHK Frankreich, l'OFAJ et ProTandem, la création d'un **Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » 2021** souhaite mettre à l'honneur l'engagement et des projets de coopération franco-allemands dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'apprentissage.

Dans la continuité de la 7^{ème} **Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage (BBT)** avec un focus sur la thématique « Les jeunes et l'emploi : quels dispositifs anti-crise », la **prochaine édition de cette journée sera consacrée au sujet « Relance franco-allemande : une chance pour l'insertion professionnelle ? »**

Plus que jamais d'actualité, ce prix est une contribution de trois partenaires pour renforcer **l'accès des jeunes au marché de travail**. Il est une reconnaissance de l'engagement franco-allemand et récompensera des personnes ou entités exemplaires, qui cherchent de pérenniser ou reprogrammer des projets existants sous le signe de l'innovation (pédagogique, supports, hybride, format...) selon les catégories suivantes (un prix par catégorie) :

Apprentis ou classes

Par exemple un projet créatif franco-allemand ou un travail d'un apprenti en lien avec le pays partenaire

Entreprises

Par exemple, Prix du format innovatif d'apprentissage avec un focus sur la coopération franco-allemande ou Prix de la meilleure offre de

formation continue valorisant les compétences interculturelles

Établissements

Par exemple un projet innovatif pédagogique ou un programme de mobilité ou une formation des formateurs ou utilisation d'un outil comme la Plateforme Ecoles Entreprises ou le Portail Engagement Jeunes ou une alternance ou enseignement supérieur (en partenariat avec l'UFA) ou de nouveaux partenariats

Grand Prix du Jury pour un projet de formation franco-allemand ou une personnalité particulièrement exemplaire en matière de la thématique du BBT 2021 « **Relance franco-allemande : une chance pour l'insertion professionnelle ?** »

Décerné chaque année, ce prix comporte une dotation financière pour chaque catégorie afin d'encourager nos participants d'aller plus loin dans la coopération franco-allemande en matière d'enseignement, de formation professionnelle et d'apprentissage. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement sur mesure (comme le mentoring, le soutien juridique et la mise en relation avec divers réseaux franco-allemands des trois entités partenaires).

Marraine 2021



Muriel Pénicaud
Ambassadrice, Représentante
permanente de la France
auprès de l'OCDE

Partenaires



Der Bevollmächtigte der Bundesrepublik Deutschland
für kulturelle Angelegenheiten im Rahmen des Vertrags
über die deutsch-französische Zusammenarbeit



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DU TRAVAIL
*Liberté
Égalité
Fraternité*



AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



→ Les dotations

1^{ère} CATÉGORIE : apprentis ou classes

Dotation : 1500 € (apprenti) ou 3000 € (classe)

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Accompagnement sur mesure selon les besoins (recherche d'emploi, mentoring ou mobilité dans le pays partenaire avec prise en charge des frais de déplacement)
- Rencontre bilatérale entre tous les partenaires pour la mise en lumière du lauréat
- Rencontre avec la marraine du prix.

2^{ème} CATÉGORIE : entreprises

Dotation : 1 an d'adhésion gratuite à la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie en tant que membre bienfaiteurs (avec une valeur de 3000 €)

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Rencontre bilatérale dans les programmes d'alternance de la CFACI
- Rencontre bilatérale avec les décideurs franco-allemands de chaque partenaire
- Visite de l'OCDE

3^{ème} CATÉGORIE : établissements

Dotation : 3 000 €

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication, ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Organisation d'un webinar dédié
- Prix de l'innovation pédagogique : Implémentation chez chaque partenaire
- Prix du meilleur programme de mobilité : Prise en charge des frais d'accueil du groupe

4^{ème} CATÉGORIE : Grand Prix du Jury pour un projet de formation franco-allemand ou une personnalité particulièrement exemplaire en matière de la thématique du BBT 2021 « Relance franco-allemande : une chance pour l'insertion professionnelle ? »

Dotation : 4 000 €

- Couverture médiatique coordonnée simultanément par tous les partenaires et par une agence de communication ainsi que visibilité durant 6 mois sur le site et tous les supports de la CFACI (et des partenaires), interview du lauréat publié dans le magazine CONTACT et publicité durant 6 mois sur notre plateforme Ecoles-Entreprises
- Rencontre avec des personnalités ou décideurs franco-allemands

Tous les lauréats seront mis en lumière lors de la remise du prix et feront l'objet d'une attention particulière dans la communication multi-support de chaque partenaire fondateur.

→ Les modalités

Tous les établissements scolaires ou de formations, institutions, ou entreprises françaises ou allemandes sont invitées à participer à ce prix. Une attention particulière sera accordée aux CFA, OPCO, PME et PMI. Nous vous proposons de sélectionner la ou les catégories du Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » pour lesquelles vous souhaitez concourir et d'envoyer votre dossier de candidature à bbt@francoallemand.com

Date limite des candidatures : 26 septembre 2021

Notre Jury choisira et informera les finalistes du concours 2021. La remise des trophées est prévue dans le cadre de la **8ème Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage** qui aura lieu le **9 novembre 2021** en visioconférence. Ce jour-là, dans un cadre solennel, des personnalités du monde économique, politique et culturel auront le grand plaisir de dévoiler le nom des lauréats. L'audience sera constituée de **dirigeants, personnel RH, représentants du monde économique, culturel et politique** ainsi que de journalistes de nos deux pays.

La première édition du prix en 2021 sera parrainée par **S.E. Muriel PENICAUD, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OCDE** et invitée d'honneur de la **7ème Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage**, en raison de son engagement et soutien à la **loi Avenir professionnel** et l'insertion professionnelle.

Le jury sera composé d'un représentant de chaque partenaire fondateur, ainsi qu'un représentant de chaque institution partenaire franco-allemande.

- **Mme. Muriel PENICAUD, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès de l'OCDE et présidente du Jury**
- **2 représentants Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie**
- **2 représentants Office franco-allemand pour la Jeunesse**
- **2 représentants Agence ProTandem**

Pour obtenir un dossier de candidature

[Cliquez ici](#)

à renvoyer à bbt@francoallemand.com

Date limite des candidatures

26 septembre 2021

→ Le règlement

Préambule

La création du Prix Franco-Allemand « Avenir Professionnel » s'inscrit dans une vision commune de ses partenaires : la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et ProTandem. Il s'agit de souligner une coopération franco-allemande fondée sur le soutien aux jeunes, se développant dans la durée, avec la responsabilité d'agir pour la formation et l'insertion professionnelle.

Article 1 – Les candidats et les travaux éligibles au Prix Franco-Allemand

Le Prix Franco-Allemand, annuel, est créé et délivré par les trois partenaires fondateurs à tout individu ou entité correspondant à l'une des quatre catégories à savoir :

- Apprentis ou classes
- Entreprises
- Etablissements
- Projet sous l'égide d'un individu, une classe, une entreprise ou un établissement

Le Prix récompense un individu, un groupe restreint ou une entité soit pour un travail écrit (de type mémoire), soit pour une production (audiovisuelle, numérique...), soit pour un projet ou une action faisant la promotion de la formation, d'une expérience autour de la culture franco-allemande ou relevant de l'interculturalité franco-allemande.

Concernant le(s) apprenti(s), étudiant(s) ou groupe(s) d'étudiants, les candidats doivent être inscrit(s) auprès d'un organisme de formation, ou d'un projet de l'un des partenaires, ou dans un programme officiel franco-allemand.

Les textes/productions/actions soumis par les candidats peuvent avoir été réalisés dans un cadre pédagogique, scientifique, culturel, voire associatif. Les mémoires ou productions peuvent utiliser la

langue française et/ou la langue allemande et sont susceptibles de concerner tous les champs du savoir (arts, lettres, langues, droit, économie, gestion, sciences, techniques, santé, sciences humaines et sociales).

Article 2 – Publicité et instruction des dossiers de candidature

Il est procédé aux appels à candidature en direction des apprentis, étudiants, entreprises, ou établissement, principalement par voie électronique (messagerie, site web, etc.). Les enseignants et les enseignants-chercheurs sont destinataires de ces appels à candidatures (relais de l'information). Un dossier-type de candidature est envoyé à la CFACI qui centralise toutes les candidatures avant la date limite de réception. Les partenaires fondateurs procèdent à l'examen de la recevabilité et à la qualité des dossiers reçus, puis transmet au jury les dossiers retenus.

Article 3 – Composition du jury

Le jury comprend 8 membres : deux membres pour chaque partenaire fondateur, un membre représentant les entreprises associées à la dotation du Prix et un ou deux membres externes en fonction de leur expertise (Muriel Pénicaud et Büro II) Les membres du jury sont soumis à des règles strictes de confidentialité. Le jury est souverain pour toute décision liée à l'attribution du Prix.

Article 4 – Montant et remise du Prix Franco-Allemand

Le Prix Franco-Allemand est d'un montant de 1 500 à 3 000 € (mille cinq cents à trois mille euros) pour les catégories 1, 2 et 3 et 4 000 € pour la 4^{ème} catégorie. Chaque année, le Prix est décerné par des personnalités, sur proposition du jury agréé par lui, lors de la Journée franco-allemande de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage.

Pour toute question complémentaire, nous restons à votre disposition par téléphone :
+33 1 40 58 35 20 ou par mail : bbt@francoallemand.com